



Succession appartement résidence principale

Par **chatgris**, le **08/07/2014** à **10:32**

Bonjour,
ma compagne et moi même sommes tous les deux divorcés;nous avons chacun de notre côté 2 enfants.
Nous vivons en couple depuis plusieurs années dans un appartement dont ma compagne est propriétaire.
Que nous conseillez vous pour qu'en cas de décès de Madame, je puisse en garder la jouissance, nous hésitons entre le Pacs ou le mariage.
De plus nous avons souscrit chacun un contrat assurance vie au profit de l'autre.
En vous remerciant pour votre réponse.

Par **louison123**, le **08/07/2014** à **15:29**

Le mariage car le conjoint survivant peut bénéficier du droit viager